

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

SEPTEMBRE

2010

n° 19



www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr

Samedi
4 Septembre
Accueil
des Nouveaux
Boscéens &
20^e forum des
associations



La nouvelle navette Brains-Gare de Bouaye est mise en service à partir du 30 août 2010.

Navette Les Ormeaux / la gare : le bus en complément du train

Dès la rentrée, une nouvelle navette va circuler entre la gare de Bouaye et Brains, via Les Ormeaux. Ce nouveau service de transport est une alternative à l'utilisation de l'automobile dans nos déplacements quotidiens domicile-travail.

Le Conseil communautaire de Nantes Métropole a validé le vendredi 9 avril 2010 les évolutions de l'offre du réseau pour la rentrée 2010, en approuvant une stabilisation générale de l'offre de transport public. Cette décision intervient dans le cadre d'une stratégie entamée en 2009 qui se poursuit jusqu'en 2014 : développer le réseau de transport public qui se traduit par ces actions :

- des évolutions sur le réseau structurant (lignes de tramway et Busway)
- la mise en oeuvre de dix axes Chronobus
- le développement du maillage du réseau
- la rationalisation des lignes de bus ou services les moins fréquentés.

En 2010, le réseau continue de s'améliorer et les rationalisations se poursuivent après une première vague en 2009. Les communes de Bouaye et de Brains bénéficient

cette année d'amélioration du réseau de transport avec **la création d'un nouveau service dès le lundi 30 août 2010**. « Cette expérimentation était un engagement de notre programme électoral, les élus du sud ouest de l'agglomération se sont fortement mobilisés pour améliorer les dessertes en transport collectif de leur territoire », se félicite Jacques Garreau, Maire.

suite >>>

Faciliter les connexions intermodales

L'itinéraire de cette nouvelle navette a été tracé pour desservir le plus grand nombre de foyers boscéens. Partant de Brains, elle dessert le nord de la commune, le quartier des Ormeaux, le centre-bourg pour rejoindre la gare de Bouaye avec des horaires calés sur les passages des trains TER de la SNCF (cf. horaires). Ainsi, se rendre à Nantes par les transports en commun devient plus aisé. De plus, la navette permet de laisser sa voiture au garage et d'éviter la surcharge des parkings de la gare.

Le Pass TAN : un abonnement unique pour toute l'agglomération

Que se soit pour se rendre au travail, retrouver ses amis ou profiter du centre-ville, le *Pass TAN* est la solution idéale pour se déplacer. Le *Pass* est un abonnement annuel accessible à tous, il permet de circuler sur la totalité du réseau Tan et Ter dans le périmètre de l'agglomération (hors navette aéroport). Valable 12 mois consécutifs, il se renouvelle automatiquement. Pour souscrire au *Pass*, il suffit de télécharger et de remplir le contrat d'abonnement sur www.tan.fr et de l'envoyer au Service VAD Tan - BP 24 601 - 44046 Nantes Cedex 1, avec les pièces justificatives. Pour les salariés, la **prime transport** donne obligation aux employeurs de prendre en charge 50% du coût des abonnements de transport public : une opportunité pour profiter du *Pass* à moitié prix et se déplacer librement ●



Le matin : Brains / Les Ormeaux / Gare de Bouaye.

Départ de Brains	Arrêt Jacques Demy	Arrivée gare de Bouaye	Horaires du TER (départ vers Nantes)
6h55	7h01	7h12	7h19
7h22	7h28	7h39	7h42
7h49	7h55	8h06	8h13

Le soir : Gare de Bouaye / Les Ormeaux / Brains

Horaires du TER (arrivée de Nantes)	Départ gare de Bouaye	Arrêt Jacques Demy	Arrivée à Brains
16h51	16h56	17h07	17h13
17h38	17h43	17h54	18h00
18h18	18h23	18h34	18h40
18h47	18h52	19h03	19h09

Cette navette fonctionnera toute l'année en jour rose (période scolaire) et jour jaune (vacances scolaires) du lundi au vendredi. Elle ne circulera pas pendant les vacances d'été.

Le plan de mobilité de la Ville de Bouaye

Voté en Conseil municipal le 30 juin dernier, le plan de mobilité de la Ville de Bouaye est effectif depuis le 1^{er} septembre. Il vise à réduire la part de la voiture particulière et à promouvoir les autres modes de déplacement pour les trajets domicile-travail et professionnels des agents municipaux. Pour cela, la Ville de Bouaye souhaite **développer l'utilisation des transports publics**, en participant aux abonnements de ses salariés à hauteur de 50% de leur coût. Elle **incitera à l'utilisation du vélo**, en aménageant des places de stationnement, en proposant aux agents des équipements de sécurité et, dès 2011, le contrôle technique des vélos, ainsi qu'en expérimentant la mise à disposition d'un vélo à assistance électrique pour les déplacements professionnels.

Semaine de la mobilité, du 16 au 22 septembre

Nantes Métropole organise la Semaine de la mobilité, du 16 au 22 septembre 2010 sur le thème *Voyagez malin, vivez mieux !* La Ville de Bouaye s'implique cette année encore dans l'organisation de cette manifestation pour promouvoir la mobilité sous toutes ses formes en répondant aux enjeux de développement durable. Le **jeudi 16 septembre**, la Place du Marché accueillera de 9h à 13h, le **stand de la mobilité** animé par des intervenants de Nantes Métropole.



Programme :

- exposition sur le Plan de Déplacement Urbain 2010-2020,
- présentation de la nouvelle navette Brains / Ormeaux / gare de Bouaye,
- inauguration de la nouvelle aire de covoiturage, à 11h, Place de l'Edit de Nantes.
- jeu à destination des enfants des écoles primaires de Bouaye, organisé en binôme avec M. Rousseau, policier municipal de la commune, sur le thème de la sécurité routière, à la bibliothèque de Bouaye
- diffusion d'information par des triporteurs.
- présentation du « Pack Mobilité ». Il comprend un ticket pour une semaine de Tan, une semaine de *Bicloo*, une location vélo (NGE) et une heure de location de voiture *Marguerite*. Du 16 au 22 septembre, ce pack sera vendu au prix de **12 € au lieu de 34 €**. À partir du 17 septembre, les 21 premiers inscrits à l'accueil de la mairie pourront en bénéficier gratuitement.

Tout au long de la semaine, la campagne de prévention routière « *stationnez malin* » sera organisée par la Ville de Bouaye.

Compostage individuel : un coup de pouce de 20 €

Nantes Métropole propose une aide financière de 20 euros pour l'achat d'un composteur individuel ou d'un lombricomposteur.

Les déchets des ménages sont constitués pour un tiers environ par des déchets organiques : déchets de cuisine et de jardin qui peuvent représenter entre 75 et 100 kg par an et par habitant. Ces déchets organiques sont aujourd'hui collectés et incinérés au même titre que les ordures ménagères alors qu'ils sont facilement biodégradables.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus biologique, accompli par une multitude de petits organismes vivants (bactéries et champignons microscopiques), en présence d'oxygène et d'eau. C'est le type de transformation que l'on peut observer en forêt, avec la formation de l'humus. Le compost obtenu est un produit fertile naturel, comparable au terreau, qui résulte de la décomposition de déchets organiques.

Un double intérêt

Le compostage individuel permet de diminuer le tonnage d'ordures ménagères collectées en porte à porte, ainsi que les quantités de déchets verts apportés en déchèterie. La gestion domestique des déchets organiques contribue pleinement à la **réduction, à la source, des déchets, tout en produisant un produit naturel -le compost- qui enrichit le sol du jardin.** C'est pourquoi, fort de ces constats, et à l'appui des expérimentations menées à Bouguenais, Orvault, et dans certains quartiers nantais, Nantes Métropole souhaite favoriser et développer cette pratique. « C'était d'ail-



La formation du compost, engrais écologique, grâce aux déchets organiques.

leurs un engagement de l'équipe municipale, et nous encourageons tous les Boscéens à profiter de cette aide pour pratiquer le compostage chez eux » précise Freddy Hervochon, Adjoint au développement durable.

Comment bénéficier des 20 € ?

Depuis le 5 juillet 2010, les habitants de Nantes Métropole peuvent bénéficier d'une aide de 20 euros de la Communauté urbaine pour l'achat d'un composteur individuel ou d'un lombricomposteur. Il sera accordé une seule aide par foyer et par adresse. Pour recevoir cette subvention, il est impératif de se procurer le formulaire

- soit en le retirant en mairie,
- soit en le téléchargeant sur www.nantes-metropole.fr
- soit en appelant le n° vert 0 800 344 000 (de 8h à 17h, appel gratuit depuis un poste fixe).

Il suffit ensuite de retourner le formulaire signé et daté à la direction déchets de Nantes Métropole, avec les pièces jointes demandées. Le remboursement s'effectuera par virement ●

À Bouaye, la collecte des déchets recyclables sera désormais hebdomadaire

Nouveauté

Nantes Métropole harmonise la fréquence de collecte des ordures ménagères sur son territoire. À partir du 13 septembre 2010, les communes qui étaient collectées deux fois par semaine vont passer à une seule collecte. En revanche, les communes de Bouaye, Brains, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et Saint-Léger-les-Vignes obtiennent de leur côté, une collecte de déchets secs une fois par semaine en même temps que la collecte des ordures ménagères, au lieu d'une fois par quinzaine.

A RETENIR :

À partir du 13 septembre, les bacs verts (ordures ménagères) et les bacs jaunes (emballages recyclables) seront donc collectés chaque mardi.

Une rentrée pleine de vitalité



Après un été où le centre de loisirs et la maison des jeunes ont apporté aux familles boscéennes différentes formules pour que les enfants passent des vacances mêlant plaisir et activités, c'est une rentrée riche en nouveautés qui s'annonce. Avec l'appui des services municipaux et ceux de Nantes Métropole, vos élus tiennent leurs engagements pour améliorer les services aux Boscéens :

- aide à l'achat de composteurs individuels
- collecte hebdomadaire des déchets recyclables
- mise en circulation d'une navette pour desservir la gare aux heures d'embauche et de débauche

Priorité politique et budgétaire, la construction du nouvel ensemble sportif de Bellestre continuera de focaliser notre attention tout au long de l'année scolaire à venir pour livrer ce nouvel équipement à la rentrée 2011. Les six prochains mois seront également utiles pour mettre au point un second Agenda 21 qui définira les actions nécessaires au développement durable de notre commune. Nous nous appuyerons sur une démarche participative : tout Boscéen intéressé peut s'inscrire aux ateliers citoyens en mairie au 02 51 70 55 55. Un tirage au sort sur les listes électorales nous permettra également de solliciter votre participation aux ateliers d'élaboration de notre second Agenda 21 communal.

Cette rentrée sera aussi marquée par plusieurs anniversaires qui soulignent la grande vitalité du tissu associatif boscéen : le Football Club de Bouaye fêtera ses 50 ans pendant que le forum des associations soufflera ses 20 bougies, sans oublier le Comité Boscéen de Sécurité Routière qui organisera dimanche 26 septembre la vingtième édition de la course handisport Sainte-Pazanne/Bouaye. Je vous invite à être très nombreux sur le parcours et à l'arrivée des deux courses qui traverseront notre commune pour encourager et saluer la performance de ces sportifs d'exception.

Bonne rentrée à chacun et chacune d'entre vous ●

Jacques GARREAU, Maire de Bouaye, Vice-Président de Nantes Métropole

La Ville s'équipe pour mieux servir

Les services de la Ville de Bouaye se sont équipés d'une nouvelle tondeuse autoportée pour entretenir les espaces verts de grandes surfaces et d'un camion muni d'un hayon qui facilitera la charge et la décharge du matériel lors des manifestations sur la commune ●

Le FC Bouaye reçu en mairie

Pour le 50^e anniversaire du club, l'équipe A s'est vaillamment battue toute la saison pour se hisser à un niveau jamais atteint à Bouaye, la Division Régionale d'Honneur. Le 8 juillet dernier, les joueurs victorieux et les dirigeants ont été reçus à l'hôtel de ville par la municipalité qui a salué cet exploit sportif. Le club fêtera ses 50 ans au stade Tougeron, les 4 et 5 septembre. www.fcbouaye.com ●



Le FCB reçu en mairie.

Le bureau de poste fermé pour travaux

Afin d'améliorer les conditions d'accueil de sa clientèle, le bureau de poste de Bouaye sera exceptionnellement fermé au public pour travaux de rénovation **du lundi 6 septembre au samedi 11 septembre 2010**. Le courrier affranchi pourra y être déposé (levée à 16h). Les instances « lettre recommandée et colis » seront disponibles via le local « Boîtes de Commerce ».

Pendant cette semaine, retrouvez tous les services de La Poste au bureau de poste de :

- **Brains** 1 Place de la mairie
- **Port-Saint-Père** 6 rue de la Morinière

Horaires : du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h et le samedi : 9h - 12h. **Levée 15h30** ●

Centre de loisirs : la piscine clôturée

Pour sécuriser l'accès à la piscine du centre de loisirs de Bellestre, une clôture grillagée a été installée en juin ●



Les joies d'une baignade sécurisée.

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du 30 juin 2010. Les vidéos des séances du Conseil municipal de Bouaye sont consultables sur le site Internet de la Ville www.mairie-bouaye.fr

Second Agenda 21 communal

La Ville de Bouaye avait mis en place un premier Agenda 21 en 2006. A partir des enseignements tirés de cette expérience et pour mener à bien une politique de développement durable par essence transversale, la démarche pour élaborer un second Agenda 21 se structurera autour de 3 principes :

- la mise en place d'un Comité de Pilotage (COPI) Agenda 21,
- l'organisation de la concertation et la mise en place d'ateliers citoyens (voir article ci-dessous),
- l'adoption d'un plan d'actions hiérarchisé et d'indicateurs de suivi des objectifs.

Un agent chargé de mission Agenda 21, recruté jusqu'en avril 2012, assurera la mise en place et le suivi de ces actions.

À l'unanimité.

Association réseau grand ouest commande publique et développement durable

La Ville de Bouaye a adhéré au réseau Grand Ouest commande publique et développement durable afin de bénéficier de conseils dans sa politique d'achats, d'informations sur les filières et le label économie sociale et solidaire.

À l'unanimité.

Agenda 21 : trois ateliers participatifs

L'élaboration du second Agenda 21 de la ville est lancée. Pour impliquer tous les Boscéens volontaires dans cette démarche de développement durable, trois ateliers participatifs vont être organisés cet automne.

Les objectifs de ce second Agenda 21 communal visent à contribuer, à l'échelle locale, à préserver la biodiversité, lutter contre le changement climatique, favoriser l'accès pour tous à une bonne qualité de vie ainsi qu'à maintenir la cohésion sociale et la solidarité, à développer des modes de production et de consommation responsables. Dans ce cadre, les citoyens



seront directement associés grâce à trois ateliers participatifs. « J'invite les Boscéennes et les Boscéens intéressés à participer à ces ateliers thématiques. Ils seront organisés lors de deux soirées : les **mardis 19 octobre et 23 novembre** », annonce Freddy Hervochon, adjoint au développement durable. « Les participants pourront faire des propositions d'ac-

Portage de repas : une aide financière municipale

La Ville de Bouaye souhaite favoriser le service de portage de repas à domicile en proposant une aide financière aux foyers les plus modestes.

Le portage des repas est un élément essentiel du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Il assure une distribution de repas équilibrés et permet également de rompre l'isolement. C'est pourquoi, les bénéficiaires de ce service peuvent être aidés financièrement par la Ville s'ils remplissent les conditions suivantes :

- être âgé de 60 ans et plus (pas de limite d'âge pour les personnes handicapées mais étude au cas par cas par le CCAS),
- être domicilié à Bouaye,

- avoir fait valoir ses droits à la prise en charge pour le portage de repas soit auprès du Conseil Général pour les retraités en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) par le biais de l'APA, soit auprès d'un régime de retraite pour les plus autonomes (GIR 5 à 6) par le biais du régime général et des caisses de retraite complémentaire, soit auprès d'une mutuelle,
- Ne bénéficier d'aucune aide financière pour le portage de repas (Conseil Général, caisse de retraite, mutuelle). « J'encourage toutes les personnes

Groupe minoritaire

De la naïveté ou autre ?

La politique d'urbanisme sur Bouaye fait preuve de la plus grande incohérence. On nous a expliqué que l'acquisition par la commune via Nantes Métropole de maisons à un coût de 670 000 €, pour les démolir, avait pour objectif de combattre la spéculation foncière (valeur moyenne 260 € le m²)

Ensuite, les élus majoritaires bradent les terrains, propriété communale pour 15 € le m² dans l'opération d'aménagement « Les hameaux du Parc ». Ce prix, fixé par Nantes Métropole a pour objectif de servir de référence pour des expropriations sur l'agglomération nantaise.

A défaut de l'être pour la commune, l'opération a certainement été très lucrative pour le promoteur et pour les constructeurs. Chaque boscéen a pu constater que, telles les guêpes sur un pot de confiture, une dizaine de panneaux sont accrochés à la clôture du futur lotissement. Concluons à la rentabilité des opérations. Tout ceci dans l'objectif encore de combattre la spéculation foncière affirme-t-on...

C'est sans doute ignorer le sens du terme « spéculation » qui se dit de « toute opération financière consistant à profiter des fluctuations du marché pour réaliser du bénéfice ». Le promoteur annonce avoir vendu les terrains avant les avoir achetés. Certains constructeurs affichent vendre des terrains qui sont toujours propriété de la commune. N'est ce pas cela la spéculation faite avec l'appui des élus majoritaires.

Ces élus ne pourront longtemps feindre d'ignorer que tous ces mécanismes financiers se font au détriment des boscéens ●

Groupe majoritaire

Préparer en concertation l'après transfert de l'aéroport

Chaque Boscéen a pu constater cet été, qu'en approche de l'aéroport de Nantes Atlantique, il n'est pas rare que certains avions s'écartent des couloirs qu'ils devraient théoriquement emprunter et survolent de plus en plus les zones urbanisées de Bouaye. Loin de diminuer, le trafic aérien repart à la hausse et cette évolution renforce la nécessité de construire un nouvel aéroport international, plus performant, aux normes plus respectueuses de l'environnement et des populations riveraines.

Le choix du site d'implantation à Notre-Dame-des-Landes qui suscite aujourd'hui une opposition n'a pris personne de court car il a été annoncé et les terrains réservés par le Conseil général depuis 40 ans ! L'Etat vient en juillet de retenir le groupe français de BTP Vinci comme concessionnaire pour la construction puis la gestion durant 55 ans de ce nouvel aéroport du Grand Ouest. La participation totale des régions Bretagne et Pays de la Loire, du Conseil général et de Nantes Métropole a été limitée à 115,5 millions d'euros.

De nombreux élus du Sud-Loire, toutes tendances politiques confondues, affirment que le nécessaire transfert de l'aéroport doit être une chance à saisir pour permettre le développement de notre territoire, en particulier pour rapprocher emploi et habitat sur le site actuel fortement intégré à l'agglomération. Afin de marquer qu'il partage cette volonté positive, le Conseil municipal du 30 juin a voté, à l'unanimité, l'adhésion de la commune à l'association Sud-Loire Avenir à laquelle nous invitons également chaque citoyen à adhérer ●

Association Sud-Loire Avenir

L'association Sud-Loire Avenir a été créée pour assurer la promotion économique du territoire sud de l'agglomération nantaise, pour soutenir les projets structurants qui concourent au développement du territoire, pour défendre l'environnement du Sud-Loire ou encore pour accompagner le processus de transfert de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Concernée par ces préoccupations, la Ville de Bouaye rejoint cette association.

À l'unanimité.

Intempéries du Var

Le Conseil municipal a attribué une subvention de 582 € à l'Association des Maires du Var afin d'aider les communes sinistrées par les intempéries du mois de juin.

À l'unanimité.

fs dès l'automne

tions à développer et ainsi contribuer à la préparation du second Agenda 21».

Inscriptions pour les ateliers

au 02 51 70 55 55 ●

Thème des trois ateliers :

Atelier 1 : patrimoine naturel et biodiversité + rejets et déchets.

Atelier 2 : transports alternatifs à la voiture + urbanisme et énergies renouvelables.

Atelier 3 : économie solidaire + cohésion sociale + démocratie participative et citoyenneté.



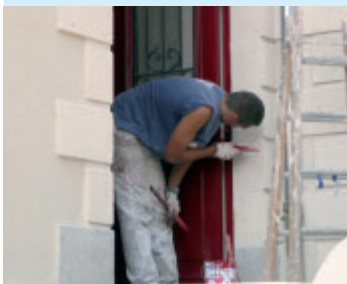
Le portage de repas préserve le lien social avec ses bénéficiaires.

concernées et leur famille à faire cette démarche car elle est simple. Il suffit de faire une demande auprès du CCAS et le dossier sera étudié en commission », rappelle Marie-Bernadette Boureau, adjointe aux aînés et à la solidarité.

Les demandes se font auprès du CCAS de Bouaye sur rendez-vous au 02 51 70 55 57 ●

En bref

La Ville arbore la devise républicaine



Le 14 juillet dernier, la pose de notre devise républicaine sur la façade de l'hôtel de ville a marqué la fin des travaux de rénovation de ce bâtiment municipal.

Cabinet d'avocat

Pascale Mourmanne, avocate depuis 1999, a ouvert son cabinet secondaire au 2 bis rue de Nantes à Bouaye pour vous assister dans votre quotidien. Maître Mourmanne vous reçoit du lundi au samedi matin inclus, sur rendez vous.

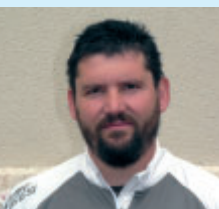
Tél. 02 28 07 99 30 ●

Marie Sallé-Magnin, kinésithérapeute

Marie Sallé-Magnin, kinésithérapeute, vous reçoit à partir du 3 septembre, au 74 rue de la Gare. Spécialisée dans la rééducation posturale globale (Mézières), elle pratique le drainage lymphatique manuel, la kiné respiratoire pour adultes et enfants ainsi que la rééducation périnéale et la rééducation de la scoliose. Tél. 02 40 59 84 37 ●

**Cabinet pédicures-podologues**

Sophie Bécigneul et Amandine Sablond, pédicures-podologues, ont le plaisir de vous faire part de leur association depuis le 8 juillet 2010 à la Maison de la Santé, Place du Marché. Soins de Pédicurie au cabinet et à domicile, semelles orthopédiques, **sur rendez-vous au 02 51 11 19 82 ●**

**SBN**

Pour les entreprises ou les particuliers recherchant un prestataire pour assurer l'entretien de leurs locaux ou de leur domicile, SBN (Stéphane Bourcier

Nettoyage) propose ses services : ménage, vitrerie, remise en état. Auto-entrepreneur depuis février 2010, il intervient rapidement et efficacement. Tél. 06 76 61 83 62. **stephane.b71@hotmail.fr ●**

Amicale Laïque de Bouaye, section échecs

L'activité échecs de l'ALB reprendra le **mardi 28 septembre 2010**. Cette année, l'équipe renforcée par un jeune animateur assurera :

- initiation ou remise à niveau
- perfectionnement

Cette activité, proposée aux enfants (à partir de 12 ans) et aux adultes, a lieu tous les mardis de 18h15 à 20h au foyer Herbreteau. Inscriptions lors du forum des associations ou le mardi 28 septembre.

Renseignements :

Yves Sallard au 02 40 32 62 65 ●

Tennis Club de Bouaye : nouvelle présidence

Avec le départ de piliers du bureau du TCB, une page du club se tourne. L'assemblée générale a permis de revenir sur un quart de siècle de tennis à Bouaye.



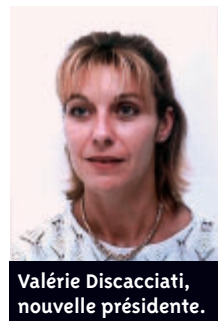
Guy Boidé, ancien président, dans la halle de tennis dont le bardage a été nettoyé et la charpente métallique repeinte.

Guy Boidé, président, et Catherine Loison, secrétaire, sont restés respectivement 26 et 27 ans au sein du bureau du club. Ils ont œuvré avec passion au développement de l'association. Créé en 1982, le *Tennis Club Boscéen* devient en 1991, le *Tennis Club de Bouaye*. L'objectif de l'association est alors de démocratiser ce sport sur la commune. Le nombre de licenciés augmentant (310 adhérents en 1986), une salle dédiée au tennis est construite pour compléter les deux terrains extérieurs. En 1991, un club house a amélioré le confort

des utilisateurs. Du côté de la formation, le club a constamment recherché la qualité en ayant recours à des initiateurs diplômés, formés par la Fédération Française de Tennis ou des moniteurs titulaires du Brevet d'Etat. Une mission prioritaire parfois délicate à gérer mais qui n'a pas ébranlé la ténacité du bureau.

Une nouvelle présidente

Les effectifs stables de l'équipe dirigeante ont permis d'assurer une continuité d'action pour mener le club vers ses objectifs. Il a multiplié les collaborations avec les clubs de tennis voisins mais également avec les activités municipales et associatives de Bouaye. Aujourd'hui, avec ses 330 adhérents, des finances saines et une équipe enseignante en place, les deux figures historiques du club passent le relais à la nouvelle présidente, Valérie Discacciati, qui avec son équipe va poursuivre le développement du club ●



Valérie Discacciati, nouvelle présidente.

Bouteille d'or 2010 : festivités en préparation

En juin dernier, la Confrérie des Chevaliers Bretvins a attribué la Bouteille d'or 2010 à la commune de Bouaye lors d'une cérémonie au château de la Frémoire, à Vertou. Ce prix récompense la commune dont les viticulteurs ont obtenu, en rapport avec la surface plantée en Muscadet, le plus grand nombre de médailles aux concours des vins de Nantes et Paris. Cette distinction a déjà été reçue en 1988, et plus récemment en 2002. Au vu de leurs médailles, les viticulteurs boscéens se classent en tête devant ceux de Monnières et du Landreau. **Dimanche 21 novembre**, la commune de La Limouzinière, détentrice du trophée en 2009 viendra remettre officiellement, en mairie de Bouaye, la *Bouteille d'Or* lors d'une cérémonie « empreinte de dignité mais également de bonne

humeur », selon l'expression de la Confrérie des Chevaliers Bretvins. « A l'occasion de cette remise, toute la viticulture boscéenne sera mise à l'honneur. Tous les Boscéens seront invités à cette sympathique manifestation », précise le Maire Jacques Garreau ●



Lors d'une cérémonie au château de la Frémoire (Vertou), les Chevaliers Bretvins ont attribué le titre de Bouteille d'Or 2010 à Bouaye.

Le Bokal remet le son, le 11 septembre

Samedi 11 septembre, à 20h, salle Eugène Lévêque, « Le Son du Bokal » reprend la recette qui a fait son succès, des groupes amateurs de Bouaye jouent en compagnie d'une tête d'affiche professionnelle.

Suite au succès de la première édition du « Son du Bokal », la Ville de Bouaye invite à nouveau les groupes répétant toute l'année au Bokal (local de répétition de musique amplifiée de Bouaye) pour se retrouver lors d'une soirée, festive. « Le Son du Bokal » permet de présenter au public la diversité des musiques pratiquées sur la commune. Par ailleurs, cet événement est une opportunité offerte à des jeunes groupes de se produire sur scène. Les professionnels d'Atkaz, tête d'affiche, distilleront un reggae nourrit au rock avec une pointe d'accent toulousain. Du côté des locaux, Dunjil saura à coup sûr convaincre les amateurs de rock progressif et alternatif avec ses compositions tantôt aériennes, tantôt rythmées. Peroxyd emballera la foule avec sa musique entre death metal et

trash metal. Enfin, Black page, proposera son hardcore moderne et intense alternant les rythmes rapides, groovy ou lourds.

20h - salle Eugène Lévêque - Tarif unique : 3 € - billetterie sur place uniquement.

Renseignements : 02 51 70 57 55

www.mairie-bouaye.fr ●



Black Page

Les journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre

Depuis plusieurs années, l'association Bouaye Histoire partage le fruit de ses recherches sur le patrimoine local avec le public.



La propriété du Grand Moulin est devenue l'hôtel de ville en 1976.

Pour sa onzième participation à cette manifestation culturelle, Bouaye Histoire fera découvrir au public l'histoire d'une ancienne propriété bourgeoise de la commune, celle du Grand Moulin. Tout au long de la visite, les animateurs évoqueront son passé et son évolution jusqu'à nos jours à l'aide de documents, d'anecdotes et de souvenirs. Rendez-vous les 18 et 19 septembre à 15h, au parking de la mairie.

Renseignements : 06 85 79 27 63.

jean-paul.landred@wanadoo.fr ●

La course handisport a 20 ans

La course handisport Sainte-Pazanne / Bouaye vous attend nombreux dimanche 26 septembre, à partir de 10h, sur le parcours et à l'arrivée, Place de l'Édit de Nantes.

Depuis 20 ans, le Comité Boscéen de Sécurité Routière (CBSR) et le Comité Pazennais de Prévention et de Sécurité Routière (CPPSR) luttent contre l'insécurité

routière en sensibilisant le public autour d'une épreuve handisport. Dimanche 26 septembre, deux courses sont organisées : un semi-marathon en fauteuils et une course de hand-bikes de 34 km. Cette dernière emprunte le même circuit que les fauteuils puis traverse Bouaye par la route du Tour, la Pommeraiie, le Bois Jacques. Elle continue vers l'avenue de Plaisance, la gare, la Noé, la Roderie, la Borne Seize (par la route de Paimboeuf) et arrive à l'Esplanade de l'Édit de Nantes ●



Le Nantais Patrick Perron, quadruple champion de France, a participé à toutes les éditions.

A g e n d a

SEPTEMBRE

Samedi 4

ACCUEIL DES NOUVEAUX BOSCEENS

Municipalité

10h45 - ensemble sportif des Ormeaux

FORUM DES ASSOCIATIONS

Municipalité et associations

14h-18h - ensemble sportif des Ormeaux

Samedi 4 et dimanche 5

50 ANS DU FCB

Stade G. Tougeron

Lundi 6

ASSEMBLEE GENERALE

Gymnastique d'Entretien Boscéenne

14h-16h - salle Eugène Lévêque

Samedi 11 et dimanche 12

WEEK-END DE L'AMITIE

Les Gars d'Herbauges

Après-midi - ensemble sportif des Ormeaux

Samedi 11

CONCERT

« Le Son du Bokal » 2^e édition

Municipalité

20h - salle Eugène Lévêque

Vendredi 17

ASSEMBLEE GENERALE

Panier Bioscéen

20h - salle Eugène Lévêque

Samedi 18 et dimanche 19

JOURNEES DU PATRIMOINE

Bouaye Histoire

15h - Parking de la mairie

Dimanche 26

COURSE HANDISPORT

SAINTE-PAZANNE - BOUAYE

Comité Boscéen de Sécurité Routière

10h - Place de l'Édit de Nantes

Jeudi 30

CONSEIL MUNICIPAL

20h - salle du Conseil municipal

Bus de la Mission Locale

Le bus de la Mission Locale sera présent sur Bouaye, Place des échoppes, deux mercredis par mois, de 14h à 17h selon le calendrier suivant :

- 8 et 22 septembre,
- 6 et 20 octobre,
- 3 et 24 novembre,
- 8 décembre.

Renseignements : 02 51 80 38 89 ●

État-civil**NAISSANCES :**

- Maxime GOMES LE GOUELLEC, né le 13/06/2010
- Romane BURGAUD, née le 19/06/2010
- Aydan TACONNE, né le 24/06/2010
- Sélénia GUIL, née le 30/06/2010
- Anna PERBAL, née le 03/07/2010
- Jasmine HANANIA, née le 04/07/2010
- Mathis LECOINDRE, né le 04/07/2010
- Solyzia ROPERT, née le 05/07/2010
- Angèle GUERINEAU, née le 06/07/2010
- Louis TERRIER, né le 08/07/2010
- Lucas LE TROHERE, né le 09/07/2010
- Mila GODET, née le 10/07/2010
- Inès LEFAIX, née le 11/07/2010
- William MONTEIL, né le 11/07/2010
- Léo BOUGOUIN, né le 12/07/2010
- Hylan BOURGOUIN, né le 20/07/2010
- Paol CHAUVET, né le 28/07/2010

MARIAGES :

- Philippe TILAGONE et Nathalie VOLLARD, le 26/06/2010
- Christopher GERGAUD et Jennifer HACHETTE, le 26/06/2010
- Eric LAUDRIN et Laurence MELONCELLI, le 26/06/2010
- Luc FEY et Christelle BILLON, le 03/07/2010
- Giuseppe BUONAMANO et Bénédicte GAUDIN, le 03/07/2010
- David MARAIS et Céline DAVID, le 17/07/2010
- Ludovic TRIBES et Gwladys LANDRY, le 24/07/2010

DÉCÈS :

- Gérard SANSOUCY, décédé le 25/06/2010
- Nadine CHILLY, décédée le 10/07/2010
- Louis BOUZER, décédé le 23/07/2010
- Yves ROLLAND, décédé le 24/07/2010
- Narcisse GUENICHON, décédé le 30/07/2010
- Anna LELIEVRE, décédée le 29/07/2010
- Suzanne TANNIER, née CRAND, décédée le 05/08/2010

NUMÉROS D'URGENCE**MEDICINS ET AMBULANCIERS**

Désormais en cas d'urgence, appelez directement le **15**.

Pour contacter : **LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS** appelez le **02 40 32 61 62**
LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES appelez le **02 40 32 61 56**

Quentin Estarellas et Kévin Charpentier

Deux jeunes Boscéens ont été récompensés au concours « un des meilleurs apprentis de France ». Retour sur deux parcours : Quentin Estarellas, 16 ans, qui a décroché la médaille d'or au niveau national (horlogerie) et Kévin Charpentier, 17 ans, qui a obtenu l'argent au niveau régional (menuiserie).

Quel était votre sentiment à l'annonce du résultat ?

Quentin : J'ai été surpris d'être récompensé en départemental et en régional mais décrocher l'or au niveau national, je ne m'y attendais pas. Quand mon professeur m'a annoncé la nouvelle, je n'y croyais pas.

Kévin : J'ai été très surpris et surtout très content lorsque j'ai décroché l'or au niveau départemental. Ça m'a permis de participer au concours régional et d'obtenir la médaille d'argent.

En quoi consistait l'épreuve ?

Quentin : J'ai reçu le sujet trois semaines avant l'épreuve. Je devais réaliser un frein de tirette, une pièce d'acier de la taille d'un ongle qui fait partie du mécanisme d'une montre. Il fallait faire des découpes et percer des trous de quelques dixièmes de millimètres. On n'a pas le droit à l'erreur.

Kévin : J'ai reçu le dossier avec le sujet et les cotes d'un portillon à réaliser. J'ai passé



Kévin Charpentier (à gauche) et Quentin Estarellas ont été reçus par le Maire et Nicole Chotard, adjointe à l'enseignement.

environ 90 heures de travail pour le fabriquer. J'ai eu la chance de faire mon alternance dans une bonne entreprise. Mon employeur à Angers m'a vraiment soutenu tout au long de cette épreuve.

Cette distinction va t-elle être utile pour votre avenir ?

Quentin : Je pense que cette distinction va m'ouvrir des portes pour la suite. J'aimerais travailler dans ce domaine. Pour l'instant, je vais continuer mon Brevet des Métiers d'Arts (BMA). L'année prochaine, je vais suivre une spécialisation en mécanique.

Kévin : Cette médaille va m'aider, c'est un plus pour mon CV. Je viens d'obtenir mon CAP. J'envisage de poursuivre le compagnonnage à Toulouse, je serai logé chez les Compagnons. C'est un parcours assez long mais je suis motivé pour aller jusqu'au bout ●

L'écogeste du mois**Apprendre à jardiner écologique !**

Loisir aux nombreux secrets, le jardinage écologique requiert un véritable savoir-faire. Pour profiter d'un beau jardin respectant la biodiversité ou pour déguster vos propres fruits et légumes dans un potager, apprenez les techniques et les astuces nécessaires.

→ participez aux ateliers de jardinage écologique organisés à Bouaye un samedi par mois par l'association *Grain de Pollen*.

Prochaines séances :

Samedi 18 septembre : soigner les plantes par les plantes (rappel sur les techniques de compostage).

Samedi 2 octobre : choisir, produire et conserver ses semences.

Samedi 6 novembre : préparation du jardin pour l'hiver.

Les séances se déroulent au jardin pédagogique de Bellestre, de 10h à 12h. Inscription impérative en mairie. Règlement par chèque auprès de l'intervenant.